

# Inscription DoKi - DoIn - Shiatsu - FFST

## Zen&QiLibre

42 rue Professeur Patel  
69009 LYON  
06 72 08 82 77  
beferlay@zeneqilibre.net



Shiatsu Familial  Do Ki  Do In  Weekends  **Cursus formation FFST**

M.  Mme  Mlle

Nom :

Prénom :

né(e) le :

Adresse :

Code Postal - Ville :

Téléphone personnel Fixe et/ou Portable :

E-mail personnel :

Profession :

Niveau shiatsu :

Règlement au Trimestre<sup>1</sup>  ou à l'Année<sup>2</sup>

<sup>1</sup> un trimestre commencé est un trimestre dû.

<sup>2</sup> le règlement peut se faire en un, ou trois chèques retirés avant la fin de l'année civile.

**Coût Total (€) du choix des modules**

	1 <sup>er</sup> Trim.	autres Trim.	Total <sup>1</sup>	Engagement à l'Année <sup>2</sup>	
Shiatsu Familial	180 €	150 €	<b>480 €</b>	3 x 147€	<b>441 €</b>
DoKi ou DoIn	90 €	70 €	<b>230 €</b>	2 x 100€	<b>200 €</b>
DoKi + DoIn	160 €	130 €	<b>420 €</b>	3 x 130€	<b>390 €</b>
Cursus FFST*	-	-	-	330€+2 x 385€	<b>1100 €</b>
Shiatsu + DoIn	230 €	200 €	<b>630 €</b>	3 x 200€	<b>600 €</b>
Shiatsu+DoIn+DoKi	290 €	270 €	<b>830 €</b>	3 x 253€	<b>759 €</b>
Weekends MTO	-	-	-	3 x 167€	<b>501 €</b>

### Conditions & modalités :

A compter de la date de signature du présent contrat, le stagiaire a un délai de 10 jours pour se rétracter ; il en informe l'organisme de formation pendant cette période par lettre recommandée avec A/R (cachet de la poste faisant foi).

La diffusion des documents fournis dans le cadre des cours et des formations est strictement interdite ; les photos, enregistrements audio ou vidéo ne sont pas acceptés pendant les cours : Tout contrevenant se verra refuser l'accès aux cours et le montant de la formation sera encaissé. En cas d'absence, il n'y a pas de restitution du montant des cours.

**\*En ce qui concerne spécifiquement le cursus F.F.S.T certifiant :** (Il intègre le Do In et les weekends)

**Préinscription :** Règlement par chèque de banque d'un montant de 330€ d'arrhes, non remboursable en cas de désistement avant le début de la formation. Le solde sera réglé en deux chèques de 385€ retirés avant la fin de l'année civile.

**Après avoir commencé la formation,** le stagiaire s'engage à suivre l'intégralité de la formation où il est inscrit (la session annuelle en cours). En cas d'abandon et quelque soit la période dans l'année, la totalité du coût de la formation reste due.

1<sup>er</sup> chèque d'arrhes de préinscription, ou 1<sup>er</sup> chèque d'inscription :

Banque : \_\_\_\_\_ chèque N° \_\_\_\_\_

2<sup>nd</sup> et 3<sup>eme</sup> chèques éventuels retirés à un mois d'intervalle avant la fin de l'année civile :

chèque N° \_\_\_\_\_ chèque N° \_\_\_\_\_

Je certifie sur l'honneur avoir lu et accepté les différentes clauses du contrat ci-dessus ainsi que d'avoir pris connaissance des dates et du programme joints concernant la formation choisie. **Inscription manuscrite « Lu et approuvé » et signature.**

**Date :**

**Signature**

Avertissement : l'approche énergétique, ne s'apparente pas à une pratique médicale au sens occidental du terme et ne doit en aucun cas se substituer à une consultation chez un médecin. Compte tenu de la loi du 30/04/1946, décret 60669 de l'article L489 et de l'arrêté du 8/10/1996, il ne s'agit nullement de soins médicaux ou de kinésithérapie, mais de techniques de bien-être par la relaxation physique et la détente, libératrices de stress.

Organisme de formation enregistré sous le numéro 82 69 11237 69. Cet enregistrement ne vaut pas agrément d'état.